

**Responsable /
Chargé de
développement**

Responsable / Chargé de développement

Partie 1. Présentation synthétique du métier (1/2)

A

Définition du métier

Le responsable ou chargé de développement conçoit, coordonne et accompagne les projets de développement de la structure ou bien du réseau de structures qu'il appuie, afin de renforcer et/ou diversifier l'offre existante et augmenter le nombre de licenciés.

Il construit et anime des partenariats, tout en pouvant avoir à gérer le volet administratif et financier des projets menés et leur évaluation. Il peut rechercher de nouvelles sources de financements et assurer un rôle de conseil et d'assistance auprès du directeur de la structure sportive.

Il exerce au sein de clubs sportifs de taille assez conséquente ou bien au sein de têtes de réseaux telles des fédérations nationales.

B

Exemples d'appellations du métier

Chargé de mission développement ; Agent de développement

C

Principales conditions d'emploi et d'exercice du métier

- ✓ **Des contrats plutôt longs, en CDI** : l'activité du chargé de développement à savoir la conception, la coordination, la mise en œuvre de projet sont des missions qui s'inscrivent dans la durée.
- ✓ **Une régularité dans les horaires et temps de travail** : hormis dans le cas de poste de chargé de développement comprenant une composante événementielle importante ou un caractère saisonnier marqué des projets déployés. Des déplacements sont présents pour la rencontre de partenaires, ou pour des temps de travail avec des structures concernant leurs projets de développement.
- ✓ **Une pluriactivité possible au sein des plus petites structures** : certains chargés de développement peuvent être amenés pour atteindre un temps plein, à mener d'autres missions comme de l'encadrement en fonction de leurs diplômes, ou de la gestion administrative, de la coordination, recensement des besoins de formation et coordination des propositions de formation, etc.
- ✓ **Un travail en équipe au sein de la structure ou un travail en réseau** possiblement avec des bénévoles et salariés en charge du déploiement de projets au sein d'autres structures, et/ou sur d'autres territoires.
- ✓ **Une faible exposition à des risques.**

D

Principales caractéristiques des structures employeuses

- ✓ **Activité économique**

	Sport professionnel
X	Sport amateur (clubs)
X	Structures fédérales
X	Sport loisir marchand
X	Loisir sportif non marchand
	Organisation événementiel
	Autre (préciser)

- ✓ **Taille de la structure** : le chargé de développement sera recruté au sein des clubs sportifs ayant déjà 1 à 2 postes minima d'éducateur sportif. Au sein des autres structures, il peut intervenir au sein de structures de différentes tailles.

Responsable / Chargé de développement

Partie 1. Présentation synthétique du métier (2/2)

E

Conditions d'accès au métier

- ✓ L'exercice de ce métier est conditionné par la détention d'un diplôme de niveau Bac+3 à Bac+5 dans la gestion et de le développement des organisations, avec idéalement une spécialisation en marketing, commerce, communication ou finance.
- ✓ Les diplômes les plus souvent détenus sont le DEUST de gestion des activités et équipements sportifs, une licence spécialisée dans le développement des organisations sportives, ou encore un diplôme universitaire STAPS option Management du sport.
- ✓ L'exercice de ce métier requiert une connaissance du tissu associatif local, ainsi que des connaissances dans la ou les disciplines sportives concernées.
- ✓ Même si ce métier est à dominante administrative, il est parfois combiné avec un poste d'éducateur sportif. Une polyvalence développement / encadrement est un atout pour accéder au métier.

F

Code(s) ROME de référence

- ✓ M1707 - Stratégie commerciale
- ✓ M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

G

Evolutions de l'emploi et des compétences d'ici à 2025 sur le métier

Rappel des principaux facteurs de mutation du métier

- ✓ Une complexification des attentes des pratiquants appelant une diversification / personnalisation de l'offre sportive
- ✓ De nouveaux outils numériques offrant de nouvelles possibilités d'échanges, de pratique et de gestion

Principales évolutions du travail et des compétences d'ici à 2025 sur le métier

- ✓ Ces professionnels devraient être capables de formaliser et faire évoluer le projet de la structure en analysant l'évolution de la demande sportive et de l'environnement concurrentiel dans lequel les structures évoluent. Pour cela, ils devraient monter en compétences en stratégie commerciale, en marketing et en communication.
- ✓ Afin de compenser la raréfaction des aides publiques, ces professionnels sont amenés à déployer des techniques de recherche de financement adaptées aux politiques des financeurs, et à chercher à obtenir des financements privés, par le biais du sponsoring et/ou du mécénat, ou par le développement de nouvelles offres de nature à capter de nouveaux publics.
- ✓ Ces professionnels devraient être davantage attendus sur leur capacité à rendre compte et évaluer les actions menées: suivi des actions, analyse du nombre de visites sur la page facebook ou le site internet, suivi du nombre d'inscriptions ou du nombre de personnes présentes aux cours, etc.
- ✓ Ces professionnels devraient être de plus en plus en mesure de nouer de nouveaux partenariats en vue de développer l'activité (et donc les ressources) de leur structure.
- ✓ Ces professionnels pourraient avoir un rôle à jouer dans la conduite de projet et dans l'accompagnement au changement auprès des salariés et bénévoles des structures : intégration du numérique dans les pratiques quotidiennes de gestion et de promotion de l'activité, développement de nouveaux segments d'activité, etc. Ces professionnels devraient monter en compétences sur le travail en mode projet, en réseau, dans des contextes très divers.

Tendances d'évolution de l'emploi

- ✓ Le volume d'emplois lié au métier de chargé de développement devrait poursuivre son essor, en raison de l'hypothèse retenue dans le scénario-cible de la professionnalisation croissante des structures sportives d'ici 2025.

Responsable / Chargé de développement

Partie 2. Principales activités professionnelles du métier

1

Conseil et proposition d'actions dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de développement

2

Organisation et mise en œuvre de projets de développement

3

Accompagnement et mobilisation d'un réseau de bénévoles et de salariés en charge de projets de développement

4

Contribution à la promotion de la structure ou de l'activité sportive

5

Recherche, animation et pérennisation de partenariats

Responsable / Chargé de développement

Partie 3. Présentation détaillée des compétences professionnelles du métier

1

Conseiller et proposer des actions dans le cadre de la stratégie de développement de la structure

- **[+]** Analyser l'évolution de la demande et de l'offre existante sur le territoire, mais aussi les offres et services offerts par la structure
- Concevoir de nouvelles offres sportives et/ou services en fonction de l'analyse faite et selon les cas, de la stratégie fédérale
- **[+]** Conseiller le Directeur de la structure et les élus sur les actions à déployer pour le développement de la pratique sportive, l'amélioration de la qualité des services rendus
- Donner à voir, illustrer les réalisations possibles, pour motiver et montrer l'intérêt de s'engager dans les actions proposées (illustrations de réussite...)

2

Organiser et mettre en œuvre des projets de développement visant l'accroissement de la pratique sportive

- En adéquation avec le projet associatif, organiser le déploiement des projets de la structure (création de nouveaux lieux de pratique, d'offre de services...)
- **[+]** Identifier les financements mobilisables pour le projet et renseigner les éventuels dossiers de subventions, dossiers de candidature
- Prévoir et coordonner les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des projets
- Assurer la gestion administrative et financière des projets menés
- **[+]** Evaluer les actions déployées via la construction d'outils pour apprécier la réussite et la satisfaction des personnes concernées (questionnaire, etc.)
- Rendre compte en interne (auprès du Président et du conseil d'administration) et en externe (auprès des partenaires du projet et financeurs)

3

Accompagner et mobiliser un réseau de bénévoles et de salariés dans la mise en œuvre de projets de développement

- **[+]** Conseiller et appuyer les équipes bénévoles et salariés en charge du développement de leur structure en fonction de leurs besoins et des projets fédéraux (possiblement sur différentes dimensions : stratégie, communication, volet financier...)
- Adapter son intervention en fonction des besoins : être à l'écoute, transférer des informations, des connaissances, des savoirs faire, nécessaires à la réalisation du projet
- Mobiliser et animer un réseau de bénévoles et salariés en charge du développement de leur structure
- Assurer le lien entre les associations sportives, les comités départementaux/ régionaux et la Fédération: information, suivi du déploiement du projet, bilan

Responsable / Chargé de développement

Partie 3. Présentation détaillée des compétences professionnelles du métier

4

Contribuer à la promotion de la structure ou de l'activité sportive

- **[+]** Animer une communication via différents leviers: site internet, réseaux sociaux, presse, etc., en direction de différents publics (clubs, collectivités, pratiquants, partenaires...)
- Participer à la conception et à la réalisation d'une stratégie de communication
- Adapter le message et le support de communication en fonction des publics visés
- Organiser la participation à des manifestations, et événements sportifs pour contribuer à la promotion du club
- Communiquer sur la stratégie départementale/fédérale auprès des clubs
- **[+]** Mesurer les résultats des actions de communication menées à l'aide d'éléments objectifs

5

Rechercher, animer et pérenniser des partenariats en vue du développement de la structure

- Identifier de potentiels partenaires publics et privés sur le territoire
- Communiquer auprès de ces différents partenaires locaux afin de les informer sur l'action de la structure
- **[+]** Mettre en œuvre une stratégie de démarchage et une stratégie de communication/ marketing adaptée pour les sponsors identifiés
- **[+]** Assurer des démarches proactives auprès de potentiels partenaires dans un calendrier et un cadre de gestion parfois contraint
- Négocier des partenariats et leurs modalités en tenant compte de la stratégie de la structure
- Assurer le suivi et l'évaluation des relations partenariales au regard des conventions et contrats conclus et prévisions initiales.